



ONU Conseil de sécurité
Briefing Sécurité maritime

New York, le 21 juin 2023
Déclaration de la Suisse

Madame la Présidente,

Je remercie la Sous-Secrétaire générale pour l'Afrique, le Président de la Commission de la Communauté Économique des États de l'Afrique Centrale, le Président de la Commission économique des États de l'Afrique de l'Ouest, ainsi que le Secrétaire Exécutif de la Commission du golfe de Guinée pour leurs interventions.

Nous nous félicitons que le dernier rapport du Secrétaire général sur la situation dans le golfe de Guinée ait constaté un recul des incidents de piraterie, notamment grâce à l'engagement important des États de la région. Nous encourageons ces États à poursuivre leurs actions de coordination et réaffirmons notre plein soutien à la mise en œuvre des initiatives et résolutions existantes. Nous saluons également le rôle du Conseil sur cette question, y compris par sa résolution 2634. En même temps, nous prenons également note du dernier rapport de l'UNOCA qui documente des incidents préoccupants de piraterie et de vols à main armée.

Afin de consolider les gains durement acquis, je mettrai l'accent sur trois points :

Premièrement, l'opérationnalisation du code de conduite de Yaoundé demeure essentielle afin de renforcer la sécurité maritime dans le golfe de Guinée. Le 10^{ème} anniversaire de l'architecture de Yaoundé offre l'opportunité d'examiner l'état d'avancement de la mise en œuvre du code de conduite et d'entreprendre un examen approfondi. Nous encourageons les pays de la région à continuer et à étendre leur collaboration, notamment dans les domaines de la justice et du partage d'informations. Les organisations régionales comme la CEDEAO, la CEEAC et la Commission du golfe de Guinée jouent un rôle essentiel dans la sécurité maritime de la région. Leur coopération est clé pour avancer dans ce domaine. Les offices régionaux des Nations Unies et de l'ONUDC peuvent également apporter leur soutien à cet égard.

Deuxièmement, afin de s'attaquer aux causes profondes de la piraterie et de la criminalité maritime, le développement d'une économie bleue durable est de mise. Cela permettrait de réduire les vulnérabilités des populations côtières. Il s'agit d'offrir à la jeunesse les opportunités économiques qu'elle mérite et qui réduiront le risque qu'elle soit entraînée dans des activités illicites. Et il s'agit de reconnaître le rôle croissant des femmes dans le domaine de la pêche, tel que souligné dans le rapport du Secrétaire-général. La pêche illicite entraîne des pertes économiques substantielles, avec un impact disproportionné sur les femmes. Le changement climatique et la dégradation environnementale pèsent aussi sur le développement et sur la sécurité.



Troisièmement, l'espace et le commerce maritime nécessitent des règles et des structures claires. A cet égard, je souhaite souligner l'importance de la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Toutes les activités intéressant les mers et les océans doivent s'inscrire dans ce cadre juridique. Nous encourageons donc tous les Etats de la région à adopter des lois criminalisant la piraterie. L'économie maritime est au cœur des chaînes de valeurs mondiales, comme souligne également la toute première stratégie maritime de la Suisse publiée il y a quelque semaine. Avec son économie tournée vers le monde, la Suisse dépend de ce commerce maritime et de ces chaînes logistiques ainsi que de la conformité de la navigation aux règles internationales. Tous les maillons de cette chaîne doivent toutefois être solides afin de garantir une logistique maritime sûre, efficace et durable. De plus, des investissements dans les infrastructures portuaires sont également indispensables.

Madame la Présidente,

Les Etats du golfe de Guinée portent la responsabilité principale d'assurer la sécurité maritime et de lutter contre la piraterie. Pour que leurs efforts portent durablement leurs fruits, la mise en œuvre accélérée du code de conduite de Yaoundé, en étroite collaboration régionale, est décisive.

Je vous remercie.

Unofficial translation

Madam President,

I thank the Assistant Secretary-General for Africa, the President of the Commission of the Economic Community of Central African States, the President of the Economic Commission for West African States and the Executive Secretary of the Gulf of Guinea Commission for their interventions.

We welcome the fact that the Secretary-General's latest report on the situation in the Gulf of Guinea noted a decline in incidents of piracy, thanks in particular to the significant commitment of the States in the region. We encourage these states to continue their coordination actions and reaffirm our full support for the implementation of existing initiatives and resolutions. We also welcome the Council's role on this issue, including through its Resolution 2634. At the same time, we also take note of the latest UNOCA report, which documents worrying incidents of piracy and armed robbery.

To consolidate our hard-won gains, I would like to focus on three points:

Firstly, the operationalisation of the Yaoundé Code of Conduct remains essential to enhance maritime safety in the Gulf of Guinea. The 10th anniversary of the Yaoundé architecture provides the opportunity to review the state of implementation of the Code of Conduct and to undertake an in-depth review. We encourage countries in the region to continue and extend their collaboration, particularly in the areas of justice and information sharing. Regional



organisations such as ECOWAS, ECCAS and the Gulf of Guinea Commission play a key role in maritime security in the region. Their cooperation is key to making progress in this area. The regional offices of the United Nations and the UNODC can also provide support in this respect.

Secondly, in order to tackle the root causes of piracy and maritime crime, the development of a sustainable blue economy is essential. This would reduce the vulnerability of coastal populations. It means offering young people the economic opportunities they deserve, which will reduce the risk of them being drawn into illicit activities. And it means recognising the growing role of women in the fishing industry, as highlighted in the Secretary-General's report. Illegal fishing causes substantial economic losses, with a disproportionate impact on women. Climate change and environmental degradation also affect development and security.

Thirdly, maritime space and trade need clear rules and structures. In this respect, I would like to stress the importance of the United Nations Convention on the Law of the Sea. All activities involving the seas and oceans must fall within this legal framework. We therefore encourage all the States in the region to adopt laws criminalising piracy. The maritime economy is at the heart of global value chains, as underlined by Switzerland's first-ever maritime strategy, published a few weeks ago. With its globally oriented economy, Switzerland depends on this maritime trade and these logistics chains, and on shipping complying with international rules. However, all the links in this chain need to be solid in order to guarantee safe, efficient and sustainable maritime logistics. Investment in port infrastructure is also essential.

Madam President,

The States of the Gulf of Guinea bear the primary responsibility for ensuring maritime safety and combating piracy. Accelerated implementation of the Yaoundé Code of Conduct, in close regional collaboration, is decisive if their efforts are to bear lasting fruit.

I thank you.